Sécurité sociale
L'Assurance Maladie

HÉRAULT

Numéro de l'assuré : 1 58 02 75 040 014 12
Nom de l'assuré :
THOMAS THIBAULT
Pour mes démarches, j'utilise mon compte ameli :
https://assure.ameli.fr

3646 Service gratuit + prix appel

ASSURANCE MALADIE DE L'HERAULT29 COURS GAMBETTA
34934 MONTPELLIER CEDEX 9

M THOMAS THIBAULT
9 IMP LES HAUTS DE SERIGNAN
34410 SERIGNAN

mon parcours d'assuré

Le 13/10/2021

Pour être mieux suivi... je déclare mon médecin traitant et je respecte le parcours coordonné.

> MON ATTESTATION DE DROITS À L'ASSURANCE MALADIE

Cher monsieur THOMAS,

Vous êtes affilié à un régime d'assurance maladie pour la protection de votre santé.

Pour faire valoir vos droits, vous trouverez ci-joint une attestation à présenter aux professionnels de santé (médecins, pharmaciens, etc.) si vous ne disposez pas de la carte Vitale.

En cas de changement d'activité, de déménagement, de mariage ou de naissance, pensez à informer rapidement votre organisme d'assurance maladie et à mettre à jour votre carte Vitale. Vos droits seront ainsi actualisés.

Avec toute mon attention,

votre correspondant de l'Assurance Maladie

0641V24.01.01

La mise à jour de ma carte Vitale, c'est maintenant !
Des bornes de mise à jour sont à ma disposition dans toutes les caisses d'assurance maladie, les pharmacies et dans certains établissements de santé.

→ Votre attestation de droits à l'assurance maladie à présenter aux professionnels de santé

L'Assurance Maladie
HÉRAULT

Numéro de l'assuré : 1 58 02 75 040 014 12
Nom de l'assuré :
THOMAS THIBAULT

Attestation de droits à l'assurance maladie

Valable du 13/10/2021 au 12/10/2022 sous réserve de changement dans la situation de l'assuré

organisme de rattachement sécurité sociale	code gestion	n° de sécurité sociale de l'assuré (à utiliser pour tous les bénéficiaires ci-dessous)	modulation du ticket modérateur
01 342 2010	89	1 58 02 75 040 014 12	
Bénéficiaire(s) *nom de famille suivi d'un éventuel nom d'usage*		n° de sécurité sociale du bénéficiaire *(pour information)*	né(e) le/rang
THOMAS THIBAULT a déclaré un médecin traitant		1 58 02 75 040 014 12	06/02/1958 1

Toute attestation de droits antérieure est à détruire.

Conformement à la loi Informatique et Libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des informations vous concernant auprès du directeur de votre Caisse.

La loi rend passible d'amende et/ou d'emprisonnement quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations (articles 441-1, et suivants du Code Pénal). En outre, la falsification ou l'établissement de faux documents, ainsi que l'utilisation de tels documents sont passibles d'une pénalité financière au titre des articles L.162-1-14 du Code de la Sécurité Sociale.